

LA VIE OUVRIERE

N° 19 - 11 JANVIER 1941 - NE JETEZ PAS CE JOURNAL : FAITES LE CIRCULER.

Le gouvernement de Vichy trouve 400 millions par jour pour les armées d'occupation, mais il ne trouve pas les quelques milliards par an pour payer aux vieux la maigre retraite qui leur est promise depuis 2 mois.

QUAND ON VEUT FAIRE BOIRE UN ANE QUI N'IA PAS SOIF

La collaboration est à l'ordre du jour. Des torrents d'éloquence déferlent chaque jour pour convaincre le peuple français que son intérêt est dans la "collaboration". Les français têtus et pleins de bon sens laissent couler les flots d'éloquence et tiennent les bavards pour ce qu'ils sont.

Collaborer ! bien. Mais à quoi, avec qui, pourquoi ? Ils posent ces questions. Car si les diseurs sont prolixes il sont peu clairs.

Ici on leur dit: il faut collaborer avec l'Allemagne pour sauver la France. Quand ceux qui leur serinent cela sont les Laval, les Déat, les de Brinon et autres Doriot, vous avouerez qu'ils ont le droit de se méfier.

Pour convaincre l'armée des récalcitrants on leur lance, à bout d'arguments: "Et puis ne faites pas les malins, vous avez voulu la guerre, vous êtes battus et il vous faut subir les conséquences de la défaite."

Mais non, mais non, Messieurs, vous faites erreur. Le peuple de France ne se sent en rien coupable de la guerre. Cette guerre n'était pas la sienne, il l'a baptisée tout simplement et fort justement de guerre des capitalistes. C'est fort habile à vous d'essayer d'échapper à vos responsabilités en transformant le peuple en âne de la fable. Mais ce pelé, ce galeux ne veut pas du tout se sacrifier pour racheter vos péchés.

Des centaines de milliers de français ont lutté avec le Parti Communiste contre la guerre. Vous avez demandé pour eux le peloton d'exécution. Et ils sont toujours en prison, aussi bien dans la zone occupée que dans la zone non-occupée. Drôle de collaboration! Mais si des gens de chez nous ont lutté contre les capitalistes français, fauteurs de guerre ce n'était pas pour faire plaisir aux capitalistes des Etats rivaux. Le peuple de France ne considère par l'occupation de son sol par des armées étrangères comme la rançon de futes qu'il aurait commises. Il la subit comme une oppression intolérable. Et justement, la présence de ces armées l'empêche, pour l'instant de régler ses comptes

avec les forbans qui l'ont entraîné à la guerre et au désastre. Quand des ouvriers veulent lutter contre leurs patrons pour obtenir quelques avantages, ils trouvent, à côté de la police française, celle des autorités occupantes. Ils voient bien la collaboration qui existe présentement, mais ils en sont les victimes.

Ne croyez pas, cependant, que les masses laborieuses de France soient incapables d'envisager la collaboration avec le peuple Allemand, comme d'ailleurs avec tous les peuples de l'univers. Les ouvriers français récemment revenus d'Allemagne nous ont dit comment s'opérait la fraternisation entre eux et les ouvriers allemands. Ils nous ont dit les vœux qu'ils formaient ensemble pour une prochaine collaboration entre les peuples débarrassés du capitalisme générateur de guerre et de misère.

Cette collaboration, messieurs LAVAL, DEAT, de BRINON, DORIOT, ce n'est pas vous qui la réaliserez. Vous aurez sans doute quelques comptes à ceux qui l'auront rendue possible.

Les cliques de Vichy et de Paris s'entendent parfaitement sur un point: la répression contre les militants ouvriers. Ils ont peur du peuple. Ils redoutent l'heure des règlements de comptes.

Cette heure viendra cependant.
Luttez pour la libération des ouvriers

OUVRIERS, EXIGEZ LA TENUE DES ASSEMBLEES SYNDICALES ET D'ENTREPRISES

Les autorités françaises et d'occupation ont déclaré que les syndicats pouvaient fonctionner librement. Mais les dirigeants usurpateurs ne sont pas pressés d'user de ce droit.

Allez en délégation au Siège des Syndicats. Réclamez la tenue de vos assemblées pour fixer vos revendications et les défendre.

LE PATRONAT COLLABORE

Il nous parvient de nombreux échos sur la façon dont les patrons mettent à profit la campagne sur la collaboration. En voici quelques-uns:

Aux USINES BLOCH à CHATEAUROUX, on licencie le personnel, puis on réembauche avec un nouveau système de salaire, le salaire unique, avec diminution, bien entendu.

A GRENOBLE - le salaire horaire moyen des femmes est de 3,70, celui des manoeuvres de 5,40, celui des ouvriers qualifiés de 6,50. Ces salaires sont en sensible diminution sur les taux des conventions collectives.

à LYON & à TOULOUSE, les chômeurs sont contraints de travailler sur les chantiers à 5 Frs de l'heure. Diminution de 3 ou 4 frs sur les taux des conventions.

Chez CITROEN (CLICHY-LEVALLOIS), les ouvriers sont diminués de 1 fr. à 1,50 de l'heure. Les employés et techniciens subissent des diminutions de 30, 40 & 50 %. Ces diminutions sont opérées au moyen de déclassement et rétrogradations.

à la S.K.A.F. à IVRY, les salaires ont été diminués de 1,50 à 2 frs de l'heure.

Chez BRUN 12° Arrt, les ouvriers ont subi 2 jours de mise à pied pour avoir protesté contre une diminution de salaire. Mais la diminution a dû être retirée.

Chez GOURDON à ST MAUR, diminution de salaires de 2 frs de l'heure.

Les mineurs de l'Aveyron, doivent travailler 9 heures pour 53 et 56 Frs.

Dans les mines du Pas-de-Calais, pour avoir refusé de travailler le 11 novembre, de nombreux ouvriers ont eu deux journées de retenues sur les salaires.

A ST POL, FREVENT, et chez de nombreux gros propriétaires fonciers des régions agricoles les salaires sont de 10 à 14 frs pour les salariés de la terre.

LA RIPOSTE DES OUVRIERS

A cette méthode patronale immuable de collaboration, les travailleurs commencent à répondre à leur façon qui est la bonne. Au barrage de l'Aigle, en CORREZE, les ouvriers demandent une augmentation de salaire. La direction refuse. Les ouvriers organisent la grève perlée. Ils obtiennent 0,25 d'augmentation horaire.

à la S.I.P.A. à ASNIERES; à la suite de nombreuses délégations le Comité Populaire obtient pour les ouvriers le paiement d'une indemnité journalière de 37 Frs pour la période du 15 Juin au 15 Juillet (30 jours) chez HISPANO à COLOMBES, le Comité populaire réclame et obtient la distribution de vivres (pommes de terre, beurre, lard) et l'assurance d'une augmentation de 1 fr de l'heure avec application au 1er janvier. à la Cie des Lampes, 600 ouvrières et ouvriers restent 1 heure 1/2 sans travailler réclamant du chauffage. A son arrivée le Directeur dû donner satisfaction.

à la S.K.A.F., à la suite d'une diminution les ouvriers protestent et obtiennent une augmentation de 0,85 de l'heure. Usine FRANCK METALLURGIE, les salaires étaient payés bien en dessous du tarif de la convention. Délégations pour réclamer l'application des tarifs. Gain de cause obtenu par les ouvriers.

LES PAYSANS AUSSI PROTESTENT.

A Chambéry, 500 paysans ont manifesté contre la réquisition de leur bétail.

La collaboration des classes, c'est le paravent derrière lequel les grands capitalistes poursuivent leur féroce politique d'exploitation des masses laborieuses. C'est en parlant de collaboration qu'on diminue les salaires, qu'on emprisonne les militants ouvriers, qu'on refuse aux chômeurs l'augmentation de leur allocation et qu'on emplit les coffres-forts.

Le régime capitaliste est un régime où la lutte de classes est de tous les instants. Une classe ouvrière qui oublierait de s'organiser pour cette lutte tomberait rapidement dans la misère la plus noire et le pire esclavage.

*Travailleurs! Unissez-vous pour la lutte finale
Unis, vous êtes une force contre laquelle se brisent toutes
les tentatives réactionnaires du grand capitalisme*